

CDRA Boucle du Rhône en Dauphiné
Dossiers proposés pour l'année transitoire 2016 :
Avis du Conseil Local de Développement

Le bureau du Conseil Local de Développement (CLD) s'est réuni le 19 octobre 2015 pour élaborer son avis sur la liste des projets proposés pour la nouvelle année transitoire 2016, comme en 2015, ce suite à la décision de la Région de suspendre le processus d'élaboration du prochain CDDRA (mai 2014).

Le bureau du CLD a souhaité rappeler en préambule à cet avis les circonstances qui ont amené à cette procédure exceptionnelle et aux règles et délais imposés par la Région qui en découle.

I – CONTEXTE et METHODOLOGIE

Contexte territorial

Le CDRA lancé en 2008 s'est achevé fin 2014 et les élus du territoire ont décidé fin 2013 de lancer une réflexion sur le projet de territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné en y associant étroitement le CLD. Cette réflexion devait aboutir, avec l'appui méthodologique des cabinets ARGOS et BLEZAT, à la présentation fin 2014 d'une candidature pour un CDDRA couvrant la période 2015 – 2020. La Région, par courrier d'Hervé Saulignac du 15 mai 2014, a notifié sa décision de suspendre le processus d'élaboration du CDDRA, alors que la phase d'évaluation du CDRA était terminée et que la phase de diagnostic du territoire était en cours. Les discussions entre la Région et les 8 territoires concernés par cette décision ont permis de prévoir un financement exceptionnel pour l'année 2015 à hauteur du 1/6^{ème} de l'enveloppe CDRA, soit 793 158 € (officialisation faite par courrier d'Hervé Saulignac du 5 juin 2015). Ce financement est reconduit pour l'année 2016.

Plusieurs sujets d'actualités impactent le projet de territoire : le SCoT du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné est en cours de révision (débat sur le PADD le 1^{er} octobre 2015, prochaine étape qui devrait rythmer l'année 2016 : le DOO). Le calendrier de la révision évolue beaucoup avec le projet de fusion d'ici 2017 de deux de nos communautés de communes : l'Isle Crémieu et le Pays des Couleurs avec une troisième extérieure au territoire : les Balmes Dauphinoises. Des questions se posent essentiellement autour du périmètre du projet territoire de demain.

Le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné s'est porté candidat en octobre 2014 (réajustement de la candidature en mai 2015) à l'appel à manifestation d'intérêt LEADER lancée par la Région au printemps 2014. Sa candidature a été retenue en juillet 2015, la préparation du conventionnement avec la Région et l'ASP démarre cet automne. Le périmètre de la candidature du futur GAL est celui des deux communautés de communes : Isle Crémieu et Pays des Couleurs.

Rappel des principes et critères de sélection des projets définis par la Région pour l'utilisation de cette enveloppe 2016

- Maintien du périmètre du CDRA en cours (communautés de communes de l'Isle-Crémieu et du Pays des Couleurs + communes de Chavanoz, Janneyrias et Pont de Chéry)
- Projets de dimension intercommunale voire intercommunautaire, majoritairement en investissement (pas de reconduction d'actions récurrentes, ni d'appels à projets thématiques)
- Projets suffisamment finalisés pour être en capacité de démarrer effectivement d'ici à octobre 2016

- Intégration de ces projets dans les priorités du CDRA en cours
- Financement moyen des projets à hauteur de 35 %
- Maintien du financement pour 2016 des postes d'animation.

Calendrier

- Réunion du COPIL CDRA du 29 juin 2015 : présentation de la méthode et des projets pressentis
- Réunion de bureau du CLD du 8 septembre 2015 : préparation des remarques qui constitueront l'avis du CLD en fonction des éléments reçus
- Réunion « 4 référents » du 10 septembre 2015 : présentation des projets identifiés et des premières remarques du CLD
- Réunion du COPIL CDRA du 14 septembre 2015 : présentation des projets du territoire, priorisation et envoi pour validation des projets à la Région
- Réunion du bureau CLD du 19 octobre 2015 : formulation de l'avis du CLD sur l'enveloppe CDRA 2016
- Réunion du COPIL CDRA du 2 novembre 2015 : suite aux retours des services de la Région, validation définitive des projets retenus pour la programmation 2016 et transmission à la Région.

Méthodologie du CLD

Les membres du bureau du CLD ont retenu l'approche suivante pour élaborer cet avis :

- quelle est la cohérence des projets proposés pour l'année 2016 avec le projet de territoire global (compte tenu des réflexions qui ont abouti à la candidature LEADER, des travaux engagés dans le cadre de la révision du SCoT, de continuité avec le CDRA...) ?

II – AVIS DU CLD

Comme cela avait été le cas pour les dossiers retenus pour la période transitoire 2015, les projets proposés n'ont pas entre eux la cohérence globale qu'ils auraient eue dans le cadre d'une nouvelle contractualisation CDDRA.

La majorité de ces projets apparaissent tout à fait cohérents avec des orientations retenues dans le SCoT (cheminements doux, transport à la demande, référentiel des formes urbaines) ou dans la candidature LEADER (hébergement de tourisme, commerces de proximité, filière truffes, projet de méthanisation, ...)

Un certain nombre de projets sont par ailleurs en continuité avec ceux réalisés dans le cadre du CDRA 2008-2014 (patrimoine, culture, savoirs faire, ...).

La seule réserve émise par le CLD concerne les 2 projets présentés par Pont de Chéruy (restructuration urbaine) et Chavanoz (cheminement doux). Du fait de l'absence de schéma de secteur de l'Agglomération Pontoise, prévu dans le SCoT 2007, le CLD estime en effet qu'on ne peut garantir que ces projets, par ailleurs fort intéressants et utiles, seront compatibles avec les besoins de l'agglomération.

Le bureau du CLD émet un avis global favorable sur les projets proposés pour l'année transitoire 2016.

Le tableau joint en annexe apporte des précisions sur chaque projet.

Avis CLD sur les dossiers CDRA 2016 : Cohérence des projets avec le projet de territoire global

Intitulé	Maître d'ouvrage	Dépenses	Subvention sollicitée	Cohérence avec projet de territoire global	Commentaires
1-2 Restructuration urbaine de l'agglomération pontoise	Pont de Chéruy	300 000	90 000	☹️	Le CLD est favorable à ces projets s'ils sont appréhendés d'une manière globale au niveau de l'agglomération pontoise
1-6 Cheminements doux 2è tranche	Chavanoz	113 264	39 642	☹️	
2-3 Valorisation pédagogique Référentiel formes urbaines	Syndicat mixte BRD	10 000	5 000	😊	
2-4 Valorisation des savoirs faire locaux - Restauration montée Caperon	Passins	50 000	15 000	😊	Le CLD est favorable à ces actions à condition que le grand public soit sensibilisé dans le cadre des restaurations Les supports de valorisation doivent être réalisés en concertation avec les habitants et acteurs locaux
2-4 Valorisation des savoirs faire locaux - Restauration lavoir en lauze	Optevoz	32 794	9 838	😊	
2-4 Valorisation des savoirs faire locaux - Actions transversales	Syndicat mixte BRD	100 000	50 000	😊	
2-4 Conception de haltes patrimoine le long de ViaRhôna	Syndicat mixte BRD	52 500	26 250	😊	
4-5 Etude sur les plantes invasives et la méthanisation	Comité de territoire BRD	16 991	6 796	😊	
4-7 Animation actions agrirurales	Chambre d'agriculture Nord Isère	26 505	7 952	😊	
5-1 Aménagement en lien avec ViaRhôna - VAE/Point Relais	CC Isle Crémieu	200 000	70 000	😊	
5-1 Hébergement collectif en lien avec ViaRhôna	MontalieuVercieu	328 400	190 000	😊	

6-1 Etude Transport à la demande	Agence Mobilité Nord Isère	25 000	12 500		
6-1 Expérimentation Transport à la Demande suite étude	CC Pays des Couleurs	35 000	17 500		
7-1 Animation généraliste CDRA 0,9 ETP	Syndicat mixte BRD	50 000	25 000		
7-1 Animation CLD	Syndicat mixte BRD	28 100	24 705		
7-2 Convention Ageden 2016	Syndicat mixte BRD	20 000	10 000		
8-2 Aménagement ZA filière Patrimoine/Environnement	CC Isle Crémieu	170 000	51 000		En attente de plus de précisions sur le contenu du projet
9-3 Organisation de la filière Truffe Isle Crémieu - commercialisation	Syndicat mixte BRD	20 000	10 000		
10-1 Ingénierie Création d'entreprise	Initiative Nord Isère	88 000	44 000		
11-1 Mise en place du label Bistrot de Pays	Syndicat mixte BRD	35 000	17 500		Le CLD est très favorable à un dispositif permettant d'encourager les commerces de proximité. Des liens devront être faits avec la mise en réseau des acteurs de l'ACABRED
11-1 Actions collectives Commerce de proximité	ACABRED	20 000	10 000		
14-1 Animation volet Tourisme-Patrimoine 0,5 ETP	Syndicat mixte BRD	30 000	12 000		
14-2 Décliner une identité graphique, un plan de communication touristique	CC Isle Crémieu	60 000	30 000		
17-2 Projet culturel Isle Crémieu saison 2016-2017	CC Isle Crémieu	130 000	35 000		
17-2 Projet culturel Pays des Couleurs saison 2016-2017	CC Pays des Couleurs	41 301	13 890		